

sur cette Côte plusieurs débris de Vaisseaux & quelques cadavres : d'où l'on peut croire qu'il y aura eu des naufrages dans la Mer Adriatique, où la navigation est très-dangereuse.

Le Roi ayant laissé au bon vouloir du Pape le choix du Nonce Apostolique qui viendrait résider à *Naples*, Sa Sainteté y a nommé Mr. Calcagnini, Signataire des Brefs, que Mr. Franceschi remplace dans cette Charge.

MILAN. Le nombre des déserteurs qui ont profité de l'amnistie de l'Impératrice-Reine Apostolique, est si grand que, joint à quelques recrutés, il a autant que complété les Régimens de Sa Majesté dans ce Duché, conformément à ses ordres. Outre un million & demi de livres que cette Souveraine a envoyé à *Milan* au commencement d'Octobre, pour éteindre une partie des rentes constituées à 6 pour cent d'intérêt dans ce Duché, pendant la dernière guerre, elle se propose, comme on l'apprend, d'y faire remettre incessamment une autre somme pour la même cause.

A FLORENCE, on a vu arriver de *Vienne* dans le mois d'Octobre une grande quantité de ballots remplis d'effets pour l'Archiduc Pierre-Leopold, & qui ont été remis entre les mains du Marquis Bernard Riccardi, Sénateur & Chef de la Garde-Robe de ce Prince. On en présume que Son Alt. Royale ne tardera pas à se rendre dans cette Capitale de la *Toscane* avec l'Infante d'Espagne son auguste Epouse.

GENES. C'est en dix-sept articles qu'est conçu le Traité fait avec la France pour l'envoi d'un Corps de troupes Françaises en *Corse*; Corps destiné uniquement à garder, à conserver, à assurer à la République les cinq Places de cette